



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Haut-commissaire
à l'emploi et à l'engagement
des entreprises**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25/02/2022

Les filières professionnelles et réseaux d'entreprises s'engagent pour le Contrat d'Engagement Jeune

A quelques jours du lancement du Contrat d'Engagement Jeune, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, ont réuni les filières professionnelles et réseaux mobilisés en faveur de la jeunesse. Depuis le lancement du plan « 1 jeune, 1 solution », ce sont plus de soixante filières professionnelles, fédérations et réseaux d'entreprises qui ont signé une convention de partenariat avec l'Etat. Ils ont renouvelé leurs engagements autour du Contrat d'Engagement Jeune.

« Les entreprises s'engagent » pour la jeunesse

Dès le lancement du plan « 1 jeune, 1 solution », les filières professionnelles et réseaux d'entreprises se sont mobilisés pour sensibiliser leurs entreprises aux différents dispositifs et mesures visant à soutenir l'emploi des jeunes.

Communication régulière aux adhérents sur les dispositifs, mise en avant des entreprises engagées, remontée d'observations sur les parcours de demande d'aides... cette mobilisation a été déterminante dans la réussite du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Une mobilisation renouvelée à la veille du déploiement du Contrat d'Engagement Jeune

Dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution », le Contrat d'Engagement Jeune sera déployé à partir du 1^{er} mars prochain dans l'objectif d'accompagner vers l'emploi les jeunes de moins de 26 ans sans emploi, ni formation.

Tout comme pour le plan « 1 jeune, 1 solution », les entreprises joueront un rôle central dans ce nouvel accompagnement qui proposera aux jeunes bénéficiaires des périodes d'immersion, de stage et de formation en entreprise qui leur permettront de découvrir des métiers et de s'habituer au fonctionnement d'un collectif de travail.

Ce jeudi, les filières professionnelles et réseaux d'entreprises^[1] ont réitéré leurs engagements et affirmé que le Contrat d'Engagement Jeune constituerait une nouvelle opportunité pour leurs entreprises pour identifier de nouveaux talents et résoudre les difficultés de recrutement que certaines rencontrent.

Ainsi, ces acteurs se sont engagés, vis-à-vis des jeunes qui entreront en Contrat d'Engagement Jeune, à : les accueillir en immersion professionnelle, mobiliser leurs collaborateurs à s'engager en tant que mentors afin de les accompagner dans leurs choix professionnels, mobiliser les dispositifs de formation et de recrutement (préparation opérationnelle à l'emploi, action de formation préalable au recrutement, alternance...).

[1] Les réseaux suivants étaient notamment présents : Centre des Jeunes Dirigeants, Fédération du Commerce et de la Distribution, Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie, CNBF, CMA, Les entreprises pour la Cité, l'ANIA, la Coopération Agricole, FESP, Ordre des Experts Comptables, AGIRC-ARRCO, Fédération des Fromagers de France, Saveurs Commerce, Saveurs Commerce, FEBEA, UMIH, Confédération des buralistes, Fédésap, MEDEF, CPME, TLF, Mobilians, Association des Assureurs Mutualistes, Great Place to Work, CCI Paris Ile de France, FNADIR, Fondation FACE, AGEA, Saveurs Commerce, ...

Contact presse :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Cabinet d'Elisabeth Borne

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

127, rue de Grenelle

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr .
